



*Comité économique et social européen*

transport,  
énergie,  
infrastructures,  
société  
de l'information

section  
**TEN**

# Énergie

Dans le cadre de ses travaux, la section TEN s'efforce de conserver un juste équilibre entre les trois piliers de la politique énergétique de l'UE: concurrence, durabilité et sécurité. Elle élabore ses avis sur la base d'analyses détaillées de la situation actuelle et des perspectives relatives aux technologies et aux ressources énergétiques. Les activités futures de la section seront largement consacrées à l'une des initiatives phares de la stratégie Europe 2020 intitulée "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources", dans le prolongement des efforts déjà consentis pour promouvoir l'efficacité énergétique en mobilisant l'ensemble de la société civile européenne.

# Transport

Le nouveau Livre blanc de la Commission européenne intitulé "Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Vers un système de transport compétitif et économe en ressources", qui a été adopté par la Commission le 28 mars 2011, constitue la référence de base des travaux de la section TEN en matière de transport. Cette feuille de route propose 40 initiatives concrètes d'ici à 2050. La section TEN a, dans ses avis passés, mis l'accent sur la nécessaire interaction entre politique européenne des transports, développement durable, lutte contre le changement climatique et efficacité énergétique.



# Société de l'information

Les travaux de la section TEN dans ce domaine reposent sur une analyse approfondie des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leur impact sur la société, en tenant compte des attentes des organisations de la société civile européenne. La section se livre actuellement à une analyse critique de la mise en œuvre de la stratégie de la Commission européenne dans ce secteur, qui relève d'une autre initiative-phare de la stratégie Europe 2020 intitulée "Une stratégie numérique pour l'Europe". La section TEN insiste à cet égard sur la nécessité (a) de développer les infrastructures et les compétences nécessaires pour parvenir à une société de l'information pour tous; (b) d'améliorer le cadre réglementaire pour garantir un espace numérique européen unique qui soit favorable à l'investissement; (c) de rendre l'internet plus sûr pour chaque utilisateur en renforçant la protection des consommateurs ainsi que la sécurité et la confidentialité des communications électroniques, notamment pour les membres les plus vulnérables de la société, tels que les enfants et les utilisateurs peu expérimentés.



UNE SECTION DYNAMIQUE  
PLEINE DE TALENT  
ET NOURRIE  
PAR LE TRAVAIL DE TERRAIN

# Services d'intérêt général et infrastructures

Le groupe d'étude permanent du CESE continuera à identifier et à promouvoir les attentes de la société civile organisée dans le domaine des services d'intérêt général; en effet, qu'ils soient de nature économique ou non, ces derniers contribuent dans une large mesure à promouvoir la cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne. Les travaux du groupe d'étude permettent de faire avancer le débat au niveau européen, afin de garantir l'existence de services d'intérêt général et de faire en sorte qu'ils soient accessibles, abordables et de bonne qualité pour tous.



# Saviez-vous que...

Le CESE est une assemblée consultative créée par les traités de Rome en 1957, qui représente les diverses composantes à caractère économique et social de la société civile organisée au niveau européen. Les 344 conseillers qui le composent se répartissent en trois groupes: "Employeurs" "Salariés" et "Activités diverses".

Le CESE compte six sections spécialisées au sein desquelles se déroule le travail d'élaboration des avis du Comité et remplit ainsi sa fonction de conseil auprès des trois grandes institutions – le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne et le Parlement européen.

La section TEN est chargée d'élaborer les avis du Comité dans les domaines du transport, de l'énergie, de la société de l'information, des infrastructures et des services d'intérêt général. Durant la période octobre 2010 – avril 2013, elle est présidée par M. Stéphane Buffetaut (Groupe I "Employeurs" France)

Les avis du Comité jouent un rôle primordial dans le processus de formation des politiques et des décisions au niveau de l'union européenne: ils reflètent une forte expertise et une synthèse des intérêts divergents de la société civile organisée.

**LA SECTION TEN ÉLABORE, CHAQUE ANNÉE, UNE TRENTAINE D'AVIS, DONT UN QUART SONT DES AVIS D'INITIATIVE ET DES AVIS EXPLORATOIRES.**

eesc.europa.eu/sections/ten/index\_fr.asp  
contact: ten@eesc.europa.eu



*Comité économique et social européen*

Rue Belliard 99  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

**[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)**

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"  
EESC-2013-03-FR

© Union européenne, 2013  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

**FR**



QE-32-12-558-FR-C  
ISBN 978-92-830-2024-0



doi:10.2864/29622